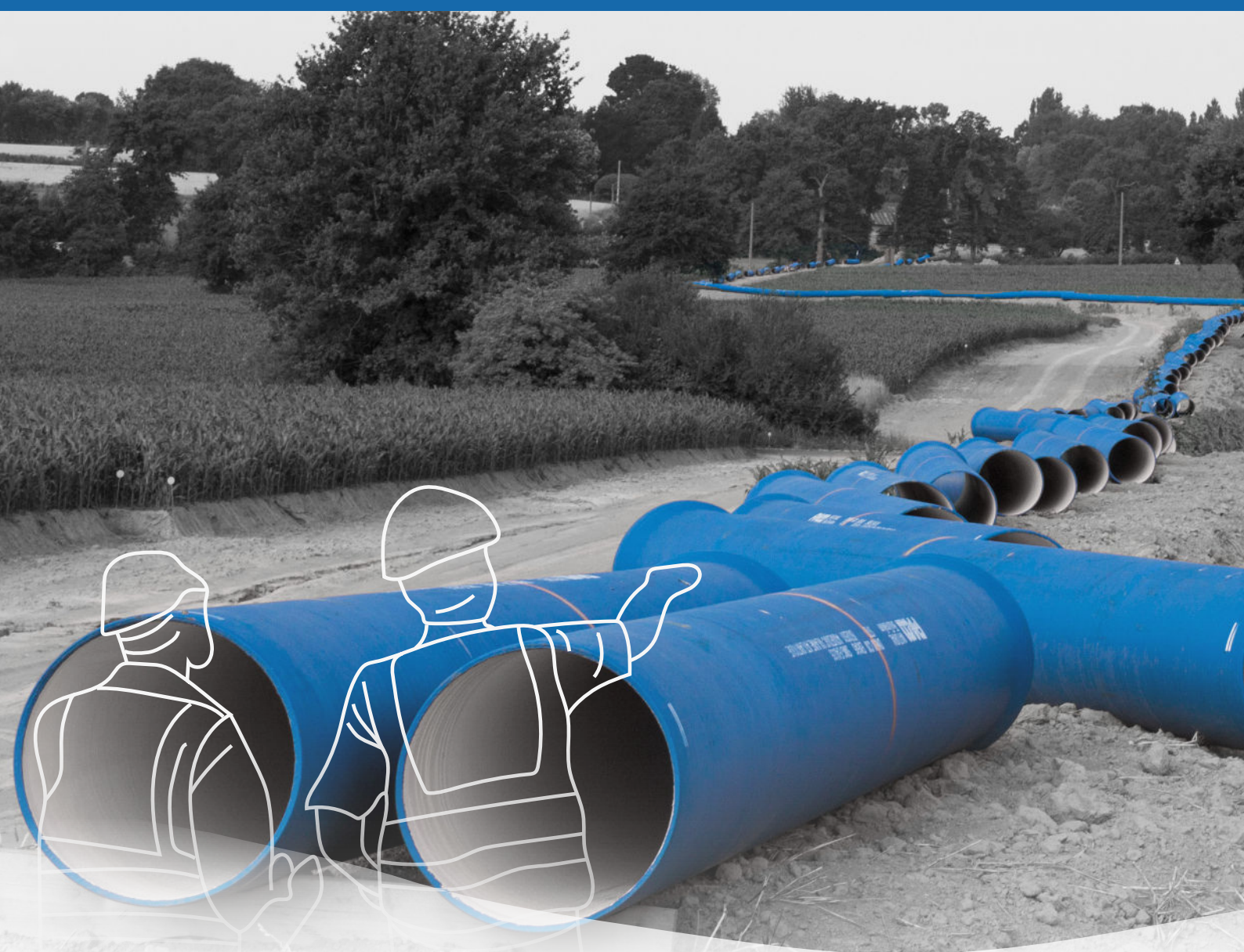


DOSSIER DE PRESSE

Inauguration de l'Aqueduc-Vilaine-Atlantique

Le 20 juin 2024



eau 35
SMG

**eaux &
viLaine**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
DU BASSIN DE LA VILAINE



SOMMAIRE

- **Introduction** p. 3
- **Contexte, enjeux** p. 3
- **Description du Projet** p. 3 - 4
- **Impact Environnemental** p. 5
- **Avancées et Calendrier** p. 5
- **Partenariats et Financements** p. 6
- **A propos** p. 6
- **Contacts Presse** p. 8

I. Introduction

L'Aqueduc Vilaine Atlantique est un projet stratégique visant à sécuriser et à améliorer l'approvisionnement en eau potable pour les départements de l'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et de la Loire Atlantique. Ce dossier de presse a pour objectif de vous fournir toutes les informations essentielles sur ce projet majeur, ses enjeux, son avancement, et ses impacts.

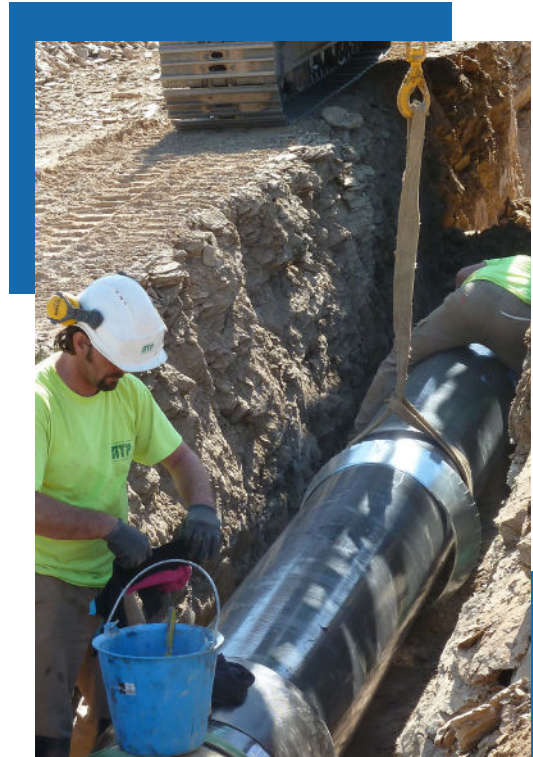
II. Contexte & enjeux

Le projet de l'Aqueduc Vilaine Atlantique s'inscrit dans un contexte de besoins croissants en eau potable et de fragilité des ressources en eau. Avec une population en augmentation et des conditions climatiques de plus en plus variables, il est crucial de garantir une distribution continue et équitable de l'eau.

En 2022, une sécheresse précoce a rappelé les risques de pénuries d'eau, soulignant l'urgence de mettre en place des ouvrages de sécurisations prenant en compte les changements climatiques.

A. Enjeux principaux

- Assurer un approvisionnement continu en eau potable en Ille-et-Vilaine et dans les départements voisins.
- Compléter le réseau d'interconnexion déjà en place.
- Limiter les réductions des débits dans les cours d'eau en année sèche pour une meilleure gestion des prélèvements.
- Favoriser une gestion durable et responsable des ressources en eau



III. Description du Projet

L'Aqueduc Vilaine Atlantique consiste en la construction d'une canalisation de transport d'eau potable sur une distance de 90 km, reliant les deux plus grosses usines de Bretagne : l'usine Vilaine Atlantique à Ferrel (56) et l'usine de Villejean à Rennes (35).

A. L'ouvrage a été réalisé en plusieurs étapes :

Tranches 1 & 2 : Une conduite de 40 kms de diamètre 700 mm a été réalisée entre l'usine Vilaine Atlantique et Bains-sur-Oust. Réalisées sous maîtrise d'ouvrage d'Eaux & Vilaine elles sont en service depuis 2012.

Tranche 3 : La 3ème et dernière tranche, sous maîtrise d'ouvrage du SMG Eau 35 a pour objectif de terminer l'interconnexion entre l'usine de Férel et l'usine de Villejean par la réalisation des ouvrages suivants :

Tuyaux avec bois de calage sur un train



- Pose de 59 km de canalisation de diamètre 700 et 600 mm entre Bains-sur-Oust et Rennes.
- Construction de 2 réservoirs de stockage de 5 000 m³ à Sixt-sur-Aff et Goven. Ils permettent de garantir une réserve suffisante en cas de besoin accru ou de maintenance.
- Aménagement de 2 stations de pompage (Sixt-sur-Aff et Rennes). Elles sont équipées de systèmes modernes pour maintenir une pression adéquate tout le long du réseau entre Sixt-sur-Aff et Rennes.
- Depuis le réservoir de Goven, le transport de l'eau est gravitaire¹ sur plusieurs dizaines de kilomètres.

Ces caractéristiques font de l'Aqueduc Vilaine Atlantique le projet d'interconnexion le plus important de Bretagne.

B. Fonctionnement

La canalisation et les ouvrages associés sont conçus pour fonctionner à double sens. Le projet est dimensionné pour transiter 25 000 m³ par jour² en période de crise (sécheresse ou autre) au départ de Rennes ou de Férel.

En année normale, hors période de crise, l'interconnexion fonctionnera à débit réduit 10 000 m³ jour.

- Sens Férel vers Rennes (environ 8 mois par an) : Pompage depuis Férel jusqu'au premier réservoir de Sixt-sur-Aff. Depuis celui-ci, pompage (via la station qui sera construite) jusqu'au deuxième réservoir situé à Goven. A partir de celui-ci, le transfert sera gravitaire jusqu'à l'usine de Villejean.
 - Sens Rennes vers Férel (environ 4 mois par an) : Pompage depuis l'usine de Villejean, via la station, jusqu'au réservoir de Goven. Depuis ce site le transfert s'effectuera de manière gravitaire jusqu'à Férel.
- En cas de crise, le sens de fonctionnement de l'aqueduc et les volumes transités seront adaptés aux besoins.

En cas de crise, le sens de fonctionnement de l'aqueduc et les volumes transités seront adaptés aux besoins.

La canalisation doit être en mesure d'alimenter de manière permanente ou en secours les collectivités situées sur le parcours de la conduite et aux extrémités.

Depuis Rennes et Férel, l'interconnexion permet de sécuriser la majeure partie de l'Ille-et-Vilaine du Morbihan et de la Loire Atlantique.



Usine de Villejean à Rennes - Vue aérienne

1 Depuis le réservoir de Goven, l'acheminement de l'eau se fait sans pompage vers chacune des usines.
 2 Ce qui équivaut à une consommation domestique d'environ 200 000 habitants.

IV. Impact environnemental : un projet respectueux de l'environnement

Une prise en compte de l'environnement à tous les stades du projet Aqueduc Vilaine Atlantique. Des études d'impact ont été réalisées pour minimiser les perturbations sur les écosystèmes locaux et garantir une gestion durable des ressources.

A. Mesures environnementales :

- Choix du tracé ayant le moins d'impact sur l'environnement en évitant les bois et les zones protégées
- Limitation des largeurs de chantier en secteur sensible (haies, zones humides et passage de cours d'eau).
- Suivi du chantier par un coordinateur environnement afin de veiller au respect des règles environnementales par les entreprises.
- Acheminement des tuyaux par trains plutôt que par camion soit une réduction de 70% de l'empreinte carbone.
- Procédés innovants sur le chantier tel que le recyclage des bois de calage utilisés pour le transport des canalisations (photo ci-joint)
- Maîtrise des consommations énergétiques grâce à l'installation de pompes à haute performance et d'une micro turbine de récupération d'énergie à l'arrivée de l'eau au réservoir de Rennes.
- Remise en état et suivi des milieux après les travaux (plantation de haies au titre des mesures compensatoires)



Bois de calage - transport des tuyaux

V. Avancées et Calendrier

Depuis le lancement du projet, plusieurs étapes clés ont été franchies :

- 2010 – 2012 : chantier tranches 1 et 2 et mise en service
- 2015 – 2020 : études tranche 3
- 2022- 2023 : chantier tranche 3
- 2024 : mise en service

VI. Partenariats et Financements

Le projet d'Aqueduc Vilaine Atlantique a été mené sous maîtrise d'ouvrage de Eaux & Vilaine et du SMG Eau 35.

Tranche 3 : Coût : 44,8 millions d'euros HT (2023), dont

- 38 M€ par SMG Eau 35
- 6,8 M€ par Eaux & Vilaine

La Banque des Territoires a financé l'investissement du SMG Eau 35 via un prêt de 20 M €.



VI. A propos

Eaux & Vilaine

Acteur institutionnel sur le bassin versant de la Vilaine, l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Eaux & Vilaine agit pour l'aménagement et la gestion de la Vilaine et de ses affluents. Chef de file des enjeux liés au bassin de la Vilaine, Eaux & Vilaine a pour objet d'impulser et de coordonner la politique de l'eau à l'échelle du bassin versant, de favoriser la gestion équilibrée et durable de l'eau, de concourir à la préservation des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Parmi les grandes missions de l'établissement, Eaux & Vilaine porte la mise en oeuvre du SAGE Vilaine, la prévention des crues et des étiages, la gestion des grands ouvrages, la sécurisation de la production d'eau potable, la reconquête du bon état écologique de l'eau, le maintien et la valorisation de la biodiversité, la préservation de la qualité des milieux, le suivi des poissons migrateurs, la protection du littoral.

+ d'infos sur www.eaux-et-vilaine.bzh/

SMG Eau 35

En complément de la réalisation de l'Aqueduc Vilaine Atlantique. Le SMG Eau 35 regroupe toutes les collectivités compétentes en eau potable en Ile-et-Vilaine. Il définit le schéma départemental d'alimentation eau potable de l'Ile-et-Vilaine qui comporte 4 axes :

- La maîtrise des consommations d'eau : programme d'économies d'eau, suivi des besoins
- La gestion quantitative et la mobilisation des ressources en eau
- L'élaboration et le financement d'un programme de travaux pour sécuriser les usines et améliorer les échanges d'eau entre les territoires.
- La préservation de la qualité de la ressource en eau : périmètres de protection des captages d'eau potable, financement des actions « bassins versants » et sur les captages prioritaires.

Par ailleurs, le SMG Eau 35 réalise un observatoire de l'eau potable

+ d'infos sur <https://eau35.fr/>



Contacts Eaux & Vilaine

Jean-Luc JEGOU, Directeur général
jean-luc.jegou@eaux-et-vilaine.bzh

Aurélie DRÉAN, Chargée de communication
aurelie.drean@eaux-et-vilaine.bzh
06 13 71 49 43



Contacts SMG Eau 35

Antoine DECONCHY, Directeur général
adeconchy@smg35.fr

Laurine AUBRY, Chargée de communication
communication@smg35.fr
02 99 85 50 68

